

RAPPORT D'ACTIVITE 2019
RESIDENCES SENIORS
DE BLAYE ET DE MIRANDOL



Identification de la structure

Nom de la structure	Résidences Séniors de Blaye et de Mirandol
Adresse de la structure	RSB : 30 Rue Léon et Blanche Péliissou 81400 Blaye Les Mines RSM : 9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac
Coordonnées téléphoniques	05 31 81 00 59 Secrétariat 06 48 83 52 36 Portable AMP RSM 06 66 86 64 72 portable AMP RSB
Adresse électronique	rsbm@apajh81.org hameau.segala@apajh81.org
Nom du directeur	Mme Fabienne VIDAL
Type de structure	Résidences pour Personnes Agées Autonomes
Capacité et modalités d'accueil	RSB : 14 places RSM : 10 places
Numéro FINESS	RSB : 810007559 RSM : 810011098
Date de création	RSB : reprise de l'APAJH81 au 1 ^{er} janvier 2009 RSM : 01/01/2017
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 08/12/2016 relatif au transfert de 10 places autorisées sur le site de Mirandol Bourgnounac à compter du 01/01/2017 soit 14 places sur les RSB et 10 places sur les RSM
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

LA STRUCTURE

Les lieux de vie, 2 sites :

- A la RSB, les logements proposés sont des chambres individuelles, considérées comme habitation principale (espaces privés)
- A la RSM, les logements proposés sont des appartements privatifs de type studio T1 avec salle de bains privée, considérées comme habitation principale (espaces privés)
- Les 2 sites offrent un lieu de vie agréable et chaleureux avec des espaces collectifs adaptés au maximum

La mission principale :

- Il s'agit de développer l'autonomie des résidents ou, tout au moins, de prévenir toute forme régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées. Les activités proposées sont diverses et adaptées aux capacités des résidents.

Les conditions d'admission :

- Avoir minimum 60 ans
- Avoir une évaluation de perte d'autonomie évaluée en GIR 5 ou 6

Les modalités financières de prise en charge :

- Les frais d'hébergement sont pris en charge par le Conseil Départemental, sous condition de ressources
- La contribution des résidents aux frais d'hébergement est déterminée en fonction du tarif journalier d'hébergement et du tarif journalier de dépendance qui correspond au GIR à laquelle appartient la personne

L'ACTIVITE

Nombre d'usagers au 31/12	8 (RSB : 7 + RSM : 1)
Nombre d'admissions	0
Nombre de sorties	12
Nombre de journées réalisées	5520
Taux d'occupation	99.50 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	0
Nombre de stagiaires accueillis	0

En 2019, aucune personne n'a intégré l'établissement et 12 en sont sorties

LE PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES considérant la décision de fermeture du site de Blaye les Mines par le Conseil d'Administration de l'association.

Les projets de vie concernant les réorientations des habitants de la RSB ont été co-construits avec le souhait de la personne et en accord avec les familles, représentants légaux et/ou mandataires judiciaires.

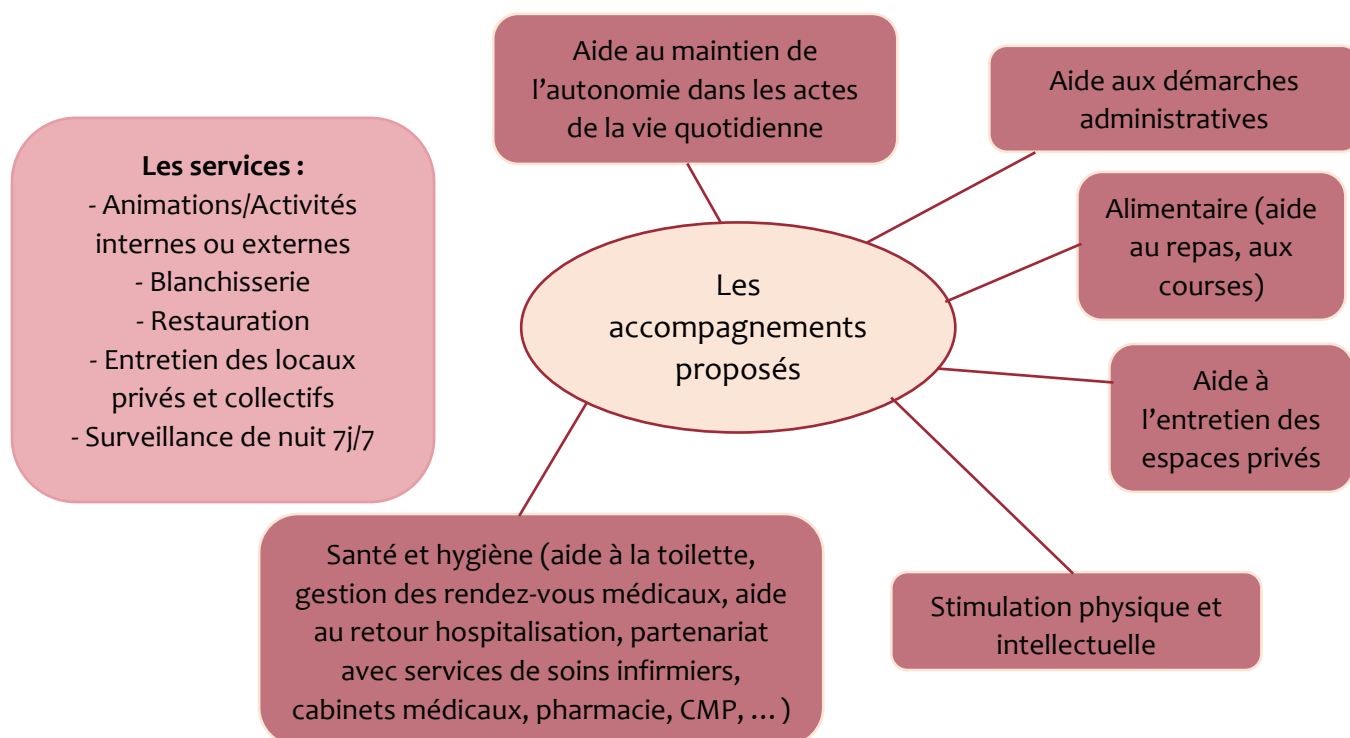
De nombreuses demandes d'admission en établissements de type EHPAD, MARPA, PHV, familles d'accueils ou domicile familial ont été réalisées.

► Les habitants des RSBM pour la plupart arrivent d'établissements médico-sociaux, de centres hospitaliers psychiatriques (Bon Sauveur) ou du domicile.

► La moyenne d'âge des résidents est de 72 ans, les femmes sont autant représentées que les hommes (4 femmes, 4 hommes).

► Sur 8 résidents, 4 ont été évalués en GIR 4 (niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée), et 4 en GIR 6.

LES SERVICES ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES



2- La participation des personnes

Pour favoriser la participation des habitants à la vie de l'établissement et à l'amélioration des prestations :

LE PROJET PERSONNALISE D'ACCOMPAGNEMENT

Le **Projet Personnalisé d'Accompagnement** est rédigé lors de l'admission de la personne. Il est ensuite évalué tous les 6 mois et réactualisé une fois par an.

Une procédure a été mise en place pour sa rédaction et ou sa réactualisation :

- Entretien entre l'habitant et son coordinateur de projet afin de définir le projet ensemble

- Présentation du projet lors de la réunion d'équipe (Direction et l'ensemble des AMP) pour sa prise en compte et étude des faisabilités.
- Présentation par le coordinateur, à l'habitant de la résidence, du projet et des suggestions apportées par l'équipe, validation du projet avec lui et signature.

En 2019, **6 Projets Personnalisés d'Accompagnement** ont été réactualisés et/ou rédigés.

LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

En 2019, **3 CVS** ont eu lieu afin de favoriser l'expression et la participation des personnes des résidences séniors. Suite à de **nouvelles élections des membres du bureau du CVS** ont été renouvelés pour une durée de 3 ans.

A noter, qu'un **CVS extraordinaire** a eu lieu afin de **répondre aux questions des habitants** concernant la **fermeture des Résidences Séniors de Blaye les Mines**.

Un **compte rendu de toutes ces réunions** est mis à disposition, pour consultation, auprès de tous les habitants. De plus, il est adressé par courrier ou par mail à toutes les familles ou représentants légaux des personnes.

REUNIONS AVEC LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

D'autres réunions hebdomadaires ont lieu sur les résidences séniors pour rendre effective la participation des personnes à la vie quotidienne.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de ces réunions, comme les activités et sorties (jeux de société, atelier esthétique, activité pétanque, le marché de Carmaux, atelier jardinage...).

3- Les temps forts de l'année

Durant toute l'année 2019 malgré l'annonce de la fermeture du site des Résidences Séniors de Blaye Les Mines, les habitants ont participé à de nombreuses activités dans divers domaines : activités sportives, activités culturelles, atelier esthétique, animations, ...

L'accompagnement vers le droits commun a amené l'équipe à orienter les habitants vers des activités et sorties de la commune : le marché de Carmaux, les promenades, la pétanque au boulodrome de Carmaux, médiathèque, piscine, la fête de la Cavalcade de Carmaux....

4- Les partenariats, les coopérations

- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet** – Service Odontologie (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Ceci permet aux habitants d'être sensibilisés à **l'hygiène bucco-dentaire** et de pouvoir bénéficier de **soins** si besoin.
- ⇒ **Pôle Emploi d'Albi** (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Cette dernière a été signée dans le but de faciliter le **recrutement des salariés**.

- ⇒ Une convention de partenariat a été signée avec la **Croix Rouge Française** le 05/04/2016, renouvelée par tacite reconduction en 2019, permettant **d'accueillir des élèves préparant le Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social.**

5- La démarche qualité

DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Avec la décision de fermeture des RSB, la démarche s'est recentrée sur les **RSM**. Elle repose sur un comité de pilotage commun RSM/HDS, animés par la responsable qualité, auxquels participent la direction et la coordination. Une correspondante qualité en lien fonctionnel avec la responsable qualité est chargée de l'enregistrement des EI.

Les 2 COPIL du premier trimestre ont permis l'analyse des événements indésirables et le suivi des actions réalisées dans le cadre de la démarche, puis la priorité a été donnée au projet d'établissement du Hameau du Ségala.

La principale action d'amélioration mise en œuvre intervient dans **le circuit du médicament** : en effet il avait été relevé un nombre élevé de dysfonctionnements liés à la préparation des piluliers. Les conditions de préparation des piluliers sur site ne semblaient pas optimales et étaient source d'erreur, il a donc été décidé de la confier à la pharmacie. Cette disposition semble efficace puisqu'aucun événement indésirable concernant les piluliers n'a été depuis déclaré.

APAJH du Tarn : DEMARCHE QUALITE 2.0

Une **démarche de réflexion** a été initiée en 2019 à **l'échelle de l'association**. Basée sur une **enquête** portant sur la démarche qualité à l'APAJH du Tarn, un groupe de travail s'est réuni afin d'analyser les résultats et a été nommé « Qualité 2.0 ».

La direction de l'établissement est engagée dans cette réflexion, dont l'objectif principal est **d'établir les nouveaux fondements de la démarche qualité à l'APAJH du Tarn** afin de construire **une seule et même vision associative** avec orientations et stratégie partagées.

GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

Au regard de la fermeture du site de Blaye les Mines, seulement **2 GAP** animés par un professionnel thérapeutique extérieur à la structure, ont été réalisés afin de permettre à l'équipe **d'échanger sur les pratiques professionnelles**, les **difficultés rencontrées** suivant les situations d'accompagnements des habitants des résidences seniors.

EVENEMENTS INDESIRABLES

3 événements indésirables ont été relevés (11 en 2018). Une fausse route, qui s'avérant fréquente, a conduit à une modification des repas de la personne. Un oubli du cabinet infirmier de la dispensation d'un traitement puis dans la posologie a entraîné l'intervention du médecin auprès de ce cabinet.

Un refus de traitement puis une tentative d'automutilation qui reviennent fréquemment de la part d'une personne ayant des troubles du comportement, mais qui n'ont pas conduit

à des mesures particulières ; cependant, des formations prévues en 2020 sur la gestion des situations complexes dues aux troubles psychique devrait permettre d'amener des éléments de réponse à l'équipe.

Il est à noter la disparition des événements liés à la livraison des repas, certainement dû au changement de cuisine centrale pour fournir les repas ; ainsi que la disparition des erreurs dans la préparation des piluliers.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

LES FORMATIONS REALISEES

Nom de la formation	Nombre de jours de formation réalisés	Nombre de personnel formé
Formation aromathérapie	3 jours	1
Animer des médiations éducatives	3 jours	1
Recueil des attentes et analyse des besoins dans le cadre du projet personnalisé	2 jours	1
Animer des ateliers de médiations artistiques : peinture et modelage	3 jours	1
Comprendre et accompagner les mots de la nuit	2 jours	1
Problématiques psychiatriques/psychiques et troubles du comportement associés : Accompagnement	2 jours	1

STAGIAIRE

Une stagiaire de la formation professionnelle a effectué un stage du 01/04/2019 au 12/04/2019.

MOBILITE INTERNE DES SALARIES

Courant l'année 2019, un salarié des rsbm a quitté ses fonctions pour intégrer une équipe d'un établissement de l'APAJH du Tarn, du bassin sud et une salariée pour intégrer l'équipe de l'ESAT Valérie Bonafé.

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

L'année 2019 a été marquée par l'organisation des **élections professionnelles** au sein de chaque bassin de l'APAJH du Tarn.

Le 1^{er} tour a eu lieu le 24/01/2019 et le second tour le 07/02/2019.

La nouvelle instance représentative du personnel mise en place au sein du bassin Nord, le **C.S.E.**, est composée de 7 élus, 4 titulaires et 3 suppléants, dont trois d'entre-deux élus membres de la CSSCT et 1 référent « Harcèlements sexuels et agissements sexistes ».

Il y a eu carence concernant un siège de suppléant du 1^{er} collège non cadre ainsi que pour les deux sièges de titulaire et suppléant du 2nd collège cadre.

**Durant l'année 2019
10 réunions C.S.E.
ordinaires
ou extraordinaires
se sont tenues.**

Ordres du jour principaux du CSE Nord :

- Nouvelle organisation de la direction du bassin nord
- Installation des nouveaux élus CSE Nord + CSSCT
- Création d'une SCI AGAPEI/APAJH du Tarn
- Fermeture résidences séniors de Blaye les Mines
- Déménagement de local de l'antenne de l'EPAS de Castres
- Reprise des salariés exerçant en production de repas en liaison froide par la société SODEXO

8- Les finances

1. L'Activité

L'activité 2019 réalisée pour :

- La partie externat est 5.494 journées (5.520 journées prévues) soit -26 jours.

2. Les Charges :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2016	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	74.360,62	113.488,20	86.256,00	89.649,03	+3.393,03

On note ainsi un écart de 3.393,033 € entre le CA et le budget Exécutoire 2019 soit +3.93%.

Cet écart est lié aux Achats non stockés et principalement à l'énergie.
Les autres postes réalisent des économies.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels

La valeur du point appliquée est fixée à 3.80 € pour l'année 2019.

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	253.914,79	407.515,29	210.149,00	291.736,95	+81.587,95

On observe un écart de 81.587,95 € entre le CA 2019 et le Budget Exécutoire 2019.
Cet écart est lié à l'accompagnement des personnes sur 2 sites malgré la baisse du nombre des usagers. Il a fallu avoir un nombre suffisant de personnes présentes malgré le faible nombre de personnes accompagnées.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	88.287,62	92.785,65	116.585,00	91.346,27	-25.238,73

Ce groupe réalise une économie de 25.238,73€. Cet écart est principalement aux charges exceptionnelles non constatées (21.000€). Le reste des autres postes s'équilibre.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS:

La section d'investissement en emplois et en ressources a été élaborée avec les mouvements relatifs aux investissements ainsi qu'à leurs financements dans la logique du Bilan Financier.

a. La Section d'Investissements – Emplois

L'établissement a réalisé en emplois 21.878,84 € se décomposant comme suit :

- ⇒ Remboursement d'emprunt : 19.233,64
- ⇒ Acquisition d'immobilisations : 2.005,20€
- ⇒ Cautions versées : 640€

Les investissements sont amortis en linéaire, et au prorata-temporis. La durée des immobilisations a été fixée conformément aux exigences du plan comptable M22, suivant les durées d'utilité de chaque immobilisation (composant).

b. La Section d'Investissements – Ressources

L'établissement a réalisé en ressources 10.009,30€ se décomposant comme suit :

- ⇒ Emprunts et dettes assimilées : 561.23€ (Intérêts non échus)
- ⇒ Dotations aux Amortissements : 18.464,55€
- ⇒ Cautions : 550.00€

Les dotations aux amortissements ont été réalisées conformément au budget alloué. Le solde de la section d'investissement est déficitaire de 62.761,60.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	386.231,00	451.615,93	374.286,00	362.391,17	-11.895,83

Le déficit de ce groupe s'explique par l'activité et au prix de journée minoré pour les absences médicales.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	318,15	21.814,52	17.000,00	22.777,52	+5.777,52

Cet écart concerne l'abandon des frais de siège en raison de la situation de l'établissement et aux indemnités journalières perçues pour le personnel en arrêt maladie.

c. Groupe 3 : Produits financier et Produits non encaissables

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	29.762,59	7.046,45	21.704,00	2.048,31	-19.655,69

Ce groupe est déficitaire de 19.655,69€ en raison de produits exceptionnels non constatés (21.000€).

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de -85.516,25€

RESULTAT
-85.516,25

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2019	-85.516,25
+ Reprise déficit 2017	,
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-6.406,21
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2018	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2018	
Résultat administratif corrigé	-93.678.36

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter.....	-93.678,36€
--	-------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- au compte 119000 : Report à nouveau déficitaire: -93.678,36

La **perte cumulée** en 2018 a été **supérieure au total des produits de l'année**, sans obtenir aucune aide du financeur. Les fonds propres négatifs de l'établissement, à la hauteur de cette perte cumulée, **affaiblissent** l'Association et l'oblige à **prendre des mesures économiques** pour ce site.

Aux difficultés de dégager un taux d'activité qui permette l'équilibre financier (nombre de jours de facturation) s'ajoute l'injonction du bailleur de quitter les locaux de Blaye au 30/06/2020.

Enfin, le département nous a annoncé que pour 2020, nous perdions définitivement une recette précédemment octroyée au titre de la dépendance établissement, ce qui a pour conséquence d'aggraver le déficit du service.

C'est pourquoi, à la suite d'une rencontre avec les agents tarificateurs du Conseil Départemental du Tarn, le Conseil d'Administration de l'APAJH du Tarn réunit en séance le 25 mai 2019, a décidé la fermeture du site de Blaye Les Mines.

9- Les perspectives d'évolution, Les projets pour 2020

Cette année 2019 aura été décisive, l'association ayant décidé de fermer le site de Blaye les Mines, courant le premier semestre 2020.

Considérant le manque d'attractivité du site pour l'accueil durable de personnes encore bien autonomes, les perspectives se dessinent autour de **l'habitat inclusif** avec une volonté affichée de **faire vivre le site de Mirandol Bourgnounac avec une mixité des publics** : personnes en situation de handicap vieillissantes, mais aussi personnes âgées pour de l'accueil de répit dans le cadre de l'aide aux aidants.

Le Conseil d'administration réfléchit à différentes hypothèses, notamment sur le registre de l'hébergement temporaire. A cet effet il a sollicité une rencontre auprès du Président du Conseil Départemental.

10- *Les annexes*

- ⇒ Plan de formation
- ⇒ Comptes administratifs
- ⇒ Plan d'amélioration continue

- **ECOUTE - ECHANGE**
- **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**
- **ZERO SANS SOLUTION**



- **COOPERATION**
- **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**
- **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

- **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**
- **INCLUSION SOCIALE**
- **HABITAT INCLUSIF**

